

Accueil > « Agrilocal » le portail qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics

« Agrilocal » le portail qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics

15/10/2020 AGROALIMENTAIRE | CIRCUITS COURTS | RESTAURATION COLLECTIVE | EGALIM | DIGITAL

   



Pascal Xicluna / agriculture.gouv.fr

Agrilocal est une plate-forme internet d'achat de produits locaux. Elle met directement en relation des acheteurs publics de la restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) et des fournisseurs locaux (producteurs, artisans, entreprises locales), dans le respect des règles de la commande publique. Créée dans la Drôme en 2013, Agrilocal concerne aujourd'hui 36 départements.

Entrer en relation directe avec les producteurs locaux. Voilà ce que permet **Agrilocal** aux acheteurs publics du domaine de la restauration collective. Ce service public de proximité est mis à disposition par les Conseils départementaux regroupés au sein du réseau national Agrilocal. Simplifiant la commande publique, ce portail a été développé par le **Conseil général de la Drôme** en partenariat avec la **Chambre d'agriculture**.

Comment fonctionne la plate-forme ?

Rapide, gratuit et efficace. Sur Agrilocal, l'acheteur accède à l'offre de son territoire et visualise immédiatement des producteurs potentiels. Il établit lui-même un périmètre maximal, d'une dizaine de kilomètres ou plus. L'outil part donc du besoin de l'acheteur et lui permet d'avoir une vision instantanée des fournisseurs à proximité ainsi que de la disponibilité de leurs produits.

Chaque producteur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeur ses produits et son entreprise.

Des produits et des savoir-faire locaux

« C'est par une dynamique collective et partenariale que nous continuerons à améliorer le "manger mieux" et être acteur du Bien Manger », soulignent les co-présidents de l'association Agrilocal, Jean-Yves Gouttebel et André Gilles. L'objectif est d'introduire les produits locaux dans l'assiette des convives de restauration collective et de garantir la qualité des repas, tout en soutenant le développement des circuits alimentaires de proximité. « Ces engagements pris par l'association nationale Agrilocal depuis sa création

convergent avec les objectifs adoptés dans le cadre de la loi EGalim. »

La plate-forme permet également de créer de la solidarité locale, tout en éduquant au goût et aux aliments de qualité les convives de la restauration collective, à n'importe quel âge.

Voici les engagements d'Agrilocal :

- garantir aux producteurs des prix rémunérateurs et justes afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travail afin de préserver les savoir-faire locaux et les productions de terroirs ;
- développer les circuits courts en favorisant l'achat et la vente de denrées alimentaires produites à proximité du restaurant collectif. s'appuyer sur des filières de proximité afin de garantir un approvisionnement durable et qualitatif, l'objectif étant de fournir des aliments sains avec une qualité nutritionnelle optimale ;
- promouvoir une restauration collective de « plaisir » et de goût en s'inscrivant dans une démarche de découverte des patrimoines culinaires locaux et des terroirs, en respectant la saisonnalité des produits.

Agrilocal en quelques chiffres

36 départements adhérents ;
 2 558 acheteurs utilisateurs et 4 392 fournisseurs locaux référencés ;
 chiffre d'affaires 2019 : 7,055 millions d'euros soit plus de 21 millions d'euros depuis le lancement dont 15% en bio ;
 plus de 5 315 tonnes de produits alimentaires locaux commercialisés depuis le lancement.

Plus d'informations sur [Agrilocal](#).

VOIR AUSSI



INFO +

12/01/2021 ALIMENTATION
 Circuits courts : relocaliser mais sans forcer la nature



INFO +

03/11/2020 ALIMENTATION
 Cliketik, la carte des circuits courts du Pays du Haut Languedoc au cœur de la crise du Covid-19



INFO +

12/10/2020 ALIMENTATION
 Alimentation : se rendre au marché favorise l'apprentissage de pratiques plus durables

PRODUCTION & FILIÈRES

PAC | Politique Agricole Commune
 Entreprises agroalimentaires
 Agricultrices & agriculteurs
 PCP | pêche & aquaculture
 Forêt & industries du bois
 Transition agroécologique
 Compétitivité
 Relations internationales

ALIMENTATION

Loi Agriculture et Alimentation
 Sécurité sanitaire des aliments
 Santé / Protection des animaux
 Santé / Protection des végétaux
 À table !
 Produire frais et local
 Antigaspi
 Signes de la qualité et de l'origine

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

L'aventure du vivant
 Métiers et formations
 Enseignement technique (avant le Bac)
 Enseignement supérieur (après le Bac)
 Recherche, développement et innovation
 Échanges et coopération
 Prospective

MINISTÈRE

Le ministre
 Directions et services
 Établissements et opérateurs
 CGAAER
 Simplification administrative
 Vie des agents
 Patrimoine
 Régions
 Administration numérique